2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





Indicateur 2023 : -

ZONE DE DISTRIBUTION : UDI FEEDER

Conclusion sanitaire A: Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : BELLE EAU CADEAU SOURCES (CAP), LA DIGUE (CAPTAGE), SOURCE DE TABACO. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 46909 personnes sur 5 communes (ABYMES (LES), CAPESTERRE-BELLE-EAU, GOSIER (LE), GOYAVE, POINTE-A-PITRE). Le responsable des installations est: « SMGEAG »

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SMGEAG » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 5 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Conformité: 100 % Absence exigée. Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 5 Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Valeur moyenne: 1,79 mg/L est 50 mg/L. Valeur maxi: 6,3 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 50

Valeur maxi: 0 microgramme/L peut être consommée sans risque pour la santé

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un Nombre de prélèvements : 5 Valeur maxi: 0,88 NFU maximum de 1 NFU.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ALUMINIUM

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 20,5 microgramme/L Valeur maxi: 41 microgramme/L

Présence inférieure à la référence de qualité

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Eau agressive

Nombre de prélèvements : 5 Valeur movenne: 4 Valeur maxi: 4



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/05/2025

UDI 971003982

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée

Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy - Rue des archives - Bisdary, 97113 Gourbeyre